



Benoît Bayou

Chères Marseillaises, chers Marseillais, Depuis trois ans, nous sommes au travail pour transformer notre ville et la rendre plus juste et plus démocratique. Plus juste, en agissant sans relâche pour remettre du service public dans tous les quartiers. Plus démocratique, en redonnant de la voix à celles et ceux qui vivent et qui font Marseille au quotidien. Mettre en place des budgets participatifs à Marseille, c'est permettre à chaque citoyen, à chaque quartier, de se saisir directement de projets d'aménagement pour améliorer concrètement la vie de nos quartiers. Pour cette première étape, j'ai décidé d'investir 1,5 millions d'euros dans six arrondissements prioritaires, des arrondissements qui ont été trop longtemps oubliés par les pouvoirs publics. Ce sera l'occasion pour vous toutes et vous tous, qui habitez, travaillez ou étudiez dans ces secteurs, de faire entendre votre voix, de réfléchir ensemble à votre vision de l'espace public et à décider concrètement de l'avenir de votre quartier.

La Ville de Marseille vous donne le pouvoir de décider de l'utilisation une partie du budget de la ville pour réaliser les projets qui vous tiennent à cœur. Il permettra la réalisation de projets qui amélioreront le quotidien, définis à partir de vos idées. Que cela soit sur le sport, la culture, la solidarité et l'entraide ou la nature en ville, partagez avec nous vos idées pour votre quartier !

EDITO



Rendez-vous sur participons.marseille.fr pour découvrir les rendez-vous, les actus et les idées déposées !

Ville de Marseille/DGS/Direction de la Communication Externe - Imprimerie municipale de Marseille
Imprimés avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement



VILLE DE MARSEILLE

LE BUDGET PARTICIPATIF MARSEILLAIS, C'EST QUOI ?

LE BUDGET PARTICIPATIF MARSEILLAIS

Proposez des idées pour votre quartier

VOUS PROPOSEZ

De nov. 2023 à janv. 2024

VOUS VOTEZ

juin 2024

NOUS RÉALISONS

De 2024 à 2026

Plus d'informations sur participons.marseille.fr



VILLE DE MARSEILLE

Une nouvelle démarche pour renforcer la participation des habitants dans les actions de la Ville ;

1,5 millions d'euros du budget municipal consacré aux projets que vous aurez imaginés et choisis ;

Des projets au plus proche de vos besoins et de vos quartiers

1 VOUS PROPOSEZ DES IDÉES


novembre > janvier

Qui peut participer ?

Toute personne ou association qui habite, travaille ou agit dans les 2e, 3e, 13e, 14e, 15e, 16e arrondissements.

- À partir de 9 ans
- Seul ou en groupe
- Déposez jusqu'à 3 idées

Comment déposer une idée ?

 En présentiel : lors des nombreux rendez-vous organisés.

OU

 En ligne sur participons.marseille.fr

Une « idée » pour le budget participatif c'est...

- une proposition d'amélioration à l'échelle de votre quartier
- dans le domaine du sport, de la culture, de la nature en ville, de l'entraide et solidarité
- qui est localisée sur 1 des 6 arrondissements concernés
- qui corresponde à une dépense d'investissement
- qui soit réalisable dans un délai maximal de deux ans.

Exemples d'idées



FRIGO SOLIDAIRE



JEUX POUR ENFANTS DANS LES PARCS



TERRAIN DE PÉTANQUE



BAC À VERDURE

2 LA VILLE DE MARSEILLE LES ÉTUDIE

janvier > avril

Les services de la Ville vérifient la faisabilité technique de chaque proposition et s'engagent à faire un retour aux participants. Ils transforment ensuite les idées en des projets réalisables : certaines idées pourront fusionner, évoluer ou être développées.

3 VOUS VOTEZ !

juin > juillet

Comment voter ?

Tous les habitants et habitantes, dès 9 ans, pourront voter pour leurs projets préférés. Votez en ligne ou en présentiel lors de rendez-vous dédiés.

4 VOS PROJETS PRENNENT VIE !

2024 > 2026

Les projets qui recueilleront le plus de votes dans la limite de l'enveloppe de 1,5 millions d'euros, seront réalisés dans les 2 ans à venir.

LES RENDEZ-VOUS

Les Villages

Un après-midi convivial pour tout savoir sur le budget participatif

Samedi 25 novembre - 14h
à Grand Littoral, 11 Avenue de St Antoine, 15^e

Samedi 2 décembre - 14h
à l'école Cadenat, 3 Pl. Bernard Cadenat, 3^e

Samedi 9 décembre - 14h au centre commercial Le Merlan, Av. Prosper Mérimée, 14^e

Les permanences

Un point d'aide au dépôt d'idée circulera pendant toute la période dans les lieux proches de chez vous.

Vous avez une question ?

Écrivez-nous à budgetparticipatif@marseille.fr

Les ateliers

Des ateliers proches de chez vous pour déposer des idées ensemble.

2^e arrondissement

Mardi 05 décembre - 17h
à la MPT Panier Joliette, 66 Rue de l'Évêché, 2^e

3^e arrondissement

Mardi 05 décembre - 17h30
à la MPT Belle de mai, 1 et 6 boulevard Boyer, 3^e

Jeudi 14 décembre - 17h
au Centre d'animation et de Loisirs Fonscolombes, 7 rue André Chamson, 3^e

Vendredi 15 décembre - 17h
au Centre d'animation et de Loisirs de la Busserade, 58 rue Cavaignac, 3^e
Mercredi 10 janvier - 14h00
à la MPT Saint Mauront, 77 rue Félix Piat, 3^e

13^e arrondissement

Mercredi 6 décembre - 14h
au centre social Germaine Tillion, 2 impasse Signoret, 13^e
Mercredi 13 décembre - 14h
au Centre social Malpassé, 7 avenue Saint-Paul, 13^e

14^e arrondissement

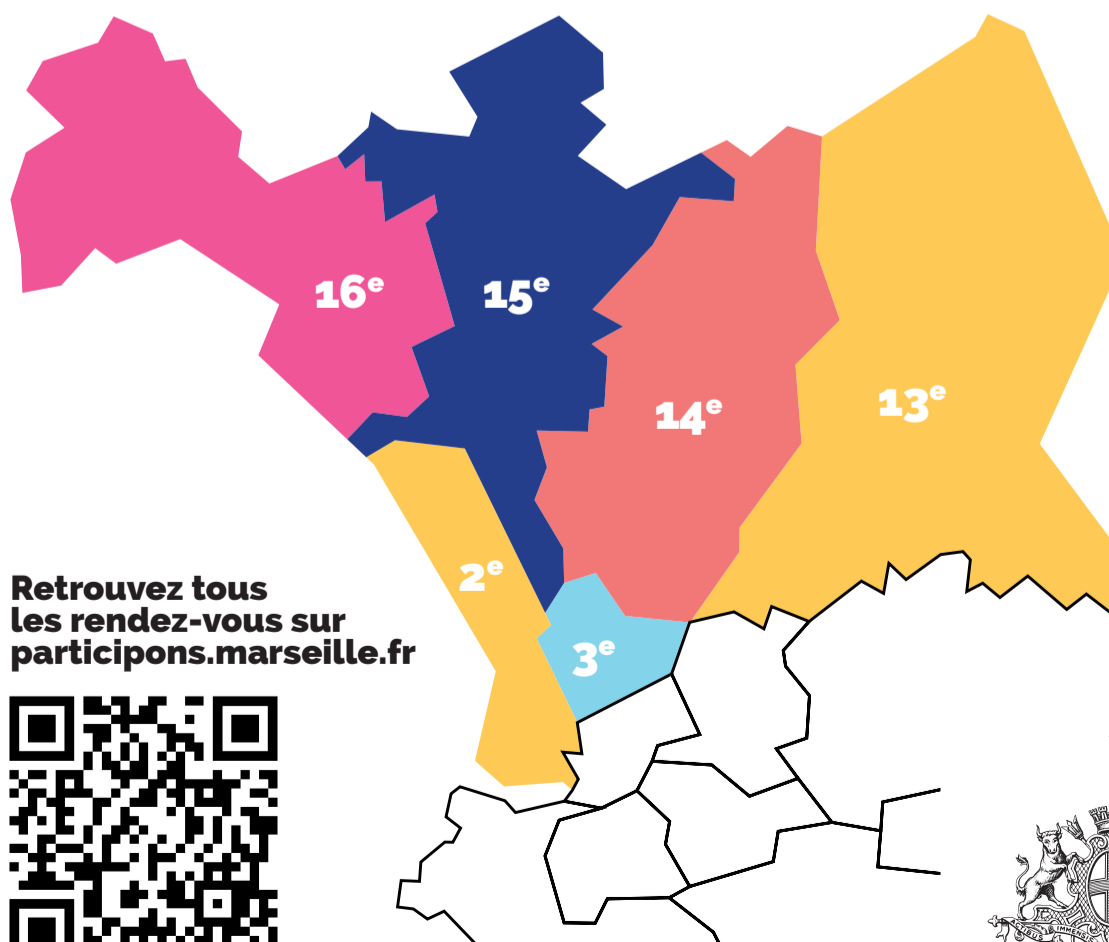
Lundi 27 novembre - 14h
au Centre social Saint Joseph, 40/42 Chemin de Faintainieu, 14^e
Jeudi 11 janvier - 17h
au Centre social Saint-Gabriel, 12 rue Richard, 14^e
Mercredi 17 janvier - 14h
à l'Après M, 214 Chem. de Sainte-Marthe, 14^e

15^e arrondissement

Mercredi 29 novembre - 14h
à la Cité des arts de la rue, 225 avenue Ibrahim Ali, 15^e
Vendredi 08 décembre - 17h
à la Médiathèque Salim Hatubou, 1 rue des Frégates, 15^e
Lundi 11 décembre - 10h
au Centre social La Solidarité, 38 Chemin de la Bigotte, 15^e
Vendredi 12 janvier - 14h
au Centre social Les Musardises, 32 rue des Musardises, 15^e

16^e arrondissement

Samedi 16 décembre - 15h00
au Cinéma l'Alhambra, 2 Rue du Cinéma, 16^e



Retrouvez tous les rendez-vous sur participons.marseille.fr



VILLE DE MARSEILLE